

Gruppo San Polo

Politique En Matière De Santé Et De Sécurité Au Travail Et D'environnement

L'objectif principal d'ARMET est la production de meubles métalliques de bureau et de vestiaires conformément aux exigences du client et aux dispositions légales obligatoires, dans le respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité de ses employés.

La direction d'ARMET est fermement convaincue que la protection de l'environnement et la santé/sécurité au travail représentent des valeurs de première importance, sans lesquelles il ne serait pas possible de planifier des développements durables, efficaces et pérennes pour l'entreprise.

En partageant les principes susmentionnés avec l'ensemble du personnel, la Direction a décidé, afin de s'engager dans l'amélioration continue de la gestion des processus de qualité, d'environnement et de santé/sécurité au travail, de mettre en œuvre et d'appliquer un système de gestion intégrée de l'environnement et de la santé/sécurité au travail conforme aux normes UNI EN ISO 14001:2015 et UNI EN ISO 45001:2018, ainsi qu'aux lois en vigueur, en tenant compte de la nature et de l'ampleur des risques de l'entreprise ainsi que de la spécificité de la structure organisationnelle.

La direction générale, afin de développer une "culture de la sécurité et de l'environnement" et d'obtenir une série d'avantages et d'économies, poursuit les objectifs suivants :

- -Réduction des accidents;
- -la prévention des maladies professionnelles
- -Réduction des coûts d'assurance accidents et environnement ;
- -Limitation des risques de sanctions administratives et pénales ;
- -Application intégrale du décret législatif 81/08 et de ses modifications et ajouts ultérieurs ;
- -La promotion de la conservation des ressources environnementales avec des actions visant à l'économie et à la récupération d'énergie ;
- -la limitation de ses effluents, avec une référence particulière à la gestion efficace des déchets ;
- -Sensibilisation et formation de son personnel sur les questions d'environnement et de sécurité au travail relatives à l'entreprise en général et aux activités spécifiques des opérateurs individuels, en étant conscient que le succès du système dépend du comportement responsable de chaque individu ;
- -la qualification de ses fournisseurs, en tenant compte des aspects liés à l'environnement et à la sécurité ;
- -la mise en place d'un système de contrôle de ses propres aspects environnementaux et de sécurité significatifs afin de les maintenir constamment sous contrôle.

ARMET s'engage à surveiller les aspects significatifs de l'environnement et de la sécurité afin de les garder constamment sous contrôle et de prouver la validité des actions mises en œuvre.

Afin d'assurer la mise en œuvre de la politique de sécurité et d'environnement, ARMET s'engage à :

- -Contrôler toutes les activités qui affectent la sécurité et l'environnement ;
- Recueillir et analyser les données permettant de définir et de mettre en œuvre des actions préventives appropriées visant à éliminer les causes de non-conformité potentielle ;
- -Alimenter la motivation par la mise en œuvre de programmes de développement professionnel, destinés à tous les niveaux de l'entreprise, et la sensibilisation à la sécurité et à l'environnement ;
- -l'optimisation de l'efficacité globale de l'entreprise par une gestion attentive des ressources.

Cette "POLITIQUE INTÉGRÉE" fournit le cadre pour l'établissement et la révision des objectifs et des cibles de l'entreprise, est diffusée à tous les employés et est disponible pour le public.

Cette politique sera vérifiée et mise à jour périodiquement au cours de la revue de direction, en fonction de l'évolution de l'entreprise et des réglementations obligatoires applicables.

Brescello - ITALIE, 11/04/2023

La Direction





